

Pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Quoi de plus normal, pour une organisation supranationale comme l'ONU, que de se pencher sur la question des migrations ? Il est même surprenant, compte tenu de l'ampleur du phénomène, qu'elle ne l'ait pas fait avant. Mais il n'en fallait pas plus aux populistes d'Extrême-droite du monde entier pour crier « au grand remplacement ». Depuis le temps que « les imbéciles heureux qui sont nés quelque part » cherchent à accréditer cette thèse, l'occasion était trop belle.



Ce pacte n'est pas contraignant

Bien évidemment, ce complot n'existe que dans quelques esprits tourmentés. Jean-Marc Germain, secrétaire national du PS à l'International et à la Mondialisation, était au sommet de Marrakech. Le Parti Socialiste était le seul parti français, présent à ce sommet. « Il y avait deux événements en parallèle », précise-t-il. « Le forum mondial des migrations, co-organisé par le Maroc et l'Allemagne, et la signature du pacte mettant quasiment un terme au processus onusien entamé il y a déjà plusieurs mois. » Car, le texte dénoncé par l'Extrême-droite est le fruit d'un long travail de rédaction engageant 160 pays.

Il ne s'agit pas d'imposer quoi que soit aux États, de départs ou d'accueil. « L'article 7 est on ne peut plus clair : ce texte n'est pas contraignant juridiquement et laisse aux États la pleine souveraineté en matière de migrations », précise le secrétaire national du PS.

Alors, que dit ce texte ? L'ONU intervient régulièrement pour venir en aide aux réfugiés mais n'avait jamais parlé des migrations. Ce texte, et c'est

un premier pas, prend acte de cette réalité qui concerne 250 millions de personnes dans le monde et qui va être appelé à encore se développer, notamment en raison des changements climatiques. Par ce pacte de Marrakech les États considèrent que les migrations sont positives, pour peu qu'elles soient encadrées, organisées et que les migrants puissent être intégrés.

C'est en fait un accord de coordination des bonnes conduites que les États s'engagent à appliquer pour protéger les migrants et lutter contre les trafics d'êtres humains.

Ce type de rassemblement permet également d'organiser des rencontres. « Ainsi nous avons engagé des discussions avec nos amis espagnols et marocains pour mettre en place des actions de co-développement ». Avec la fermeture des ports italiens, la Libye n'est plus la principale porte d'entrée vers l'Europe. Elle a été remplacée par le Maroc qui ne souhaite pas s'engager dans une politique répressive avec des gardes armés et des murs mais au contraire, dans l'esprit de ce pacte, valoriser la présence sur son territoire des migrants, pour les intégrer.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 20/12/2018

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Union

Fragmentée comme jamais, la gauche et les écologistes doivent retrouver les chemins de l'union. C'est la responsabilité des socialistes de permettre la constitution d'une liste d'union de la gauche et des écologistes aux élections européennes de mai 2019.

Il faut savoir surmonter les divisions. Les divergences existent et il ne sert à rien de les nier. Cependant, compte tenu de l'enjeu que représente le scrutin du 26 mai pour l'avenir de la construction européenne, il est indispensable de savoir les surmonter et d'offrir aux électeurs de gauche et écologistes la possibilité de se rassembler derrière une liste capable de faire jeu égal avec l'Extrême droite et les libéraux d'En marche.

Divisée en multiples chapelles, la gauche réformatrice se condamne à l'inaction au moment même où elle devrait s'unir pour offrir une perspective d'alternance sociale-écologiste.

Pour leur part, les socialistes feront tout pour permettre ce rassemblement indispensable.

Préparons l'alternance

« *Le pouvoir ne donne pas d'idées, il donne des moyens pour les appliquer* ». En citant cette phrase de Paul Guimard, Jean-Jacques Urvoas a invité les socialistes, réunis le 8 décembre en Conseil fédéral à Carhaix, à mettre à profit la période dans laquelle ils sont dans l'opposition pour affiner leur réflexion, en particulier sur les questions institutionnelles.



Les institutions ne sont pas un carcan

Entre 2012 et 2017, on a assisté à de graves dysfonctionnements, faute de ne pas avoir élaboré une doctrine précise en la matière et ne pas avoir fixé un cadre clair dans la prise de décision entre l'Élysée, Matignon, le Parlement et la rue de Solferino.

L'ancien Garde des sceaux, a d'abord rassuré les socialistes qui pouvaient craindre que, de toutes façons, les institutions de la V^e République n'étaient pas faites pour eux et qu'accepter de gouverner dans le cadre de ces institutions revenait, automatiquement

à trahir la gauche. « **Les institutions sont ce que les hommes en font et si la V^e République a bien été conçue sur mesure pour le général de Gaulle, très vite, elle s'est transformée et démocratisée.** » D'ailleurs, s'il revenait aujourd'hui, le créateur de la V^e République ne reconnaîtrait pas son enfant qui a été modifiée à 24 reprises. Le Conseil constitutionnel, conçu comme un conseil politique, est devenu un Tribunal constitutionnel et le Parlement a vu ses pouvoirs s'accroître considérablement, alors que le texte originel visait plutôt à l'étouffer.

« Quel rôle doit jouer le PS lorsqu'un des siens est à l'Élysée ? »

Alors, quels débats, les socialistes doivent-ils trancher ? Quel rôle, lorsqu'un des siens est à l'Élysée, doit jouer le Parti Socialiste ? Être plus actif que sous le dernier quinquennat ne sera pas trop difficile tant le PS a été totalement transparent. Or, dans les autres grandes démocraties, le parti du premier ministre ou de la chancelière est un lieu de débat et de décision. On vient d'en avoir l'illustration avec le congrès de la CDU qui vient de désigner le successeur d'Angela Merkel.

Durant le quinquennat de François Hollande, le PS n'est jamais intervenu pour affirmer son point de vue. Les premiers ministres ont été désignés par

le président sans que les adhérents ne s'expriment.

Ensuite, comment organiser les relations entre le gouvernement et sa majorité. Les ministres ont trop souvent tendance à considérer le Parlement comme un mal nécessaire tandis que les députés se plaignent de ne pas être écoutés par le gouvernement. Il faut donc mettre en place les mécanismes de régulation permettant d'éviter les frondes.

Le groupe majoritaire à l'Assemblée, aussi, a un rôle à jouer pour éviter les crispations et les dysfonctionnements qui risquent de se transformer en frondes.



Le PS doit être une force de propositions

Cette réflexion institutionnelle au sein du PS s'avère d'autant plus nécessaire que le mouvement des gilets jaunes avance des revendications qui touchent à l'exercice même du pouvoir. Et dans ces temps difficiles, il faut que le PS soit utile et apportent des éléments de réflexion capables d'apaiser les controverses.

Retour sur l'année 2012



En effet, Bernard Poignant qui « *accompagne François Hollande depuis 35 ans* » était un de ses conseillers à l'Élysée, entre 2012 et 2017.

Mais c'est sur les premiers mois du quinquennat que Bernard Poignant s'est concentré car tout le reste en découle. Dès l'élection de François Hollande, un débat s'engage pour savoir s'il faut, ou non, expliquer aux Français que la situation économique dans laquelle Nicolas Sarkozy a laissé le pays est plus grave que ce que pensait l'équipe de campagne de François Hollande.

C'est le regard d'un acteur de premier plan du quinquennat de François Hollande qu'a apporté Bernard Poignant devant le Conseil fédéral qui s'est tenu le 8 décembre à Carhaix, consacré justement aux leçons que les socialistes doivent tirer de leur passage au pouvoir.

Cet épisode est confirmé par Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État à ce moment. Finalement, François Hollande, compte tenu des tensions économiques et financières qui règnent à cette période en Europe, décide de ne pas dramatiser car il faut que la France garde la confiance des électeurs mais aussi des marchés financiers. Les Français avaient été soulagés que Nicolas Sarkozy ne puisse pas mettre en œuvre le programme qu'il avait présenté, à savoir l'organisation de référendums sur le chômage et les étrangers.

L'économie française ne se porte pas bien en 2012 et c'est sur sa compétitivité que le gouvernement a décidé d'agir. Toute la politique économique et sociale des gouvernements qui vont se succéder découle de ce diagnostic, comme la création du CICE ou la réforme du marché du travail.

Il est facile, après coup, d'expliquer qu'il aurait fallu faire ceci ou cela. Mais il faut, pour comprendre le quinquennat, se rappeler comment et pourquoi les décisions ont été prises.

« C'est le moment d'adhérer au PS »

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... Depuis quelques semaines, dans le Finistère, le Parti Socialiste enregistre de nouvelles adhésions dans plusieurs sections.

« **O**n ne peut pas rester seuls dans notre coin alors que la situation politique, économique, sociale et environnementale du pays, mais aussi de l'Europe et du monde devient chaque jour plus tendue », expliquent-ils en substance, même si les mots et les expressions changent.

Sympathisants de longue date pour la plupart d'entre eux, ils n'avaient jamais eu l'occasion de rejoindre le PS.

Arnaud, de la section des Abers, travaille dans le secteur médical. Pour lui, c'est surtout la montée de la précarité et la déshumanisation, qu'il constate chaque jour dans l'exercice de son métier, qui l'ont poussé à adhérer.

On ne se réveille pas un jour en se disant : « **Tiens je prendrai bien ma carte au Parti Socialiste** », sans avoir auparavant eu, d'une manière ou d'une autre, un lien avec les combats de la gauche. Originaire de

Lorraine, Ronan Le Berre, de la section du Relecq-Kerhuon, est représentatif de ces nouveaux adhérents qui ont décidé de franchir la porte du PS. « **J'ai été élevé au sein d'une famille de gauche, socialiste non encarté et CFDTiste. Nous avons vécu en Lorraine à l'époque où cette région était en grande majorité rose. Je me suis un peu perdu lors de la dernière Présidentielle et pour éviter un second tour Droite/Extrême droite** », reconnaît le nouvel adhérent. « **J'ai voté Macron aux deux tours. Je suis donc, ce que j'appelle "Un Cocu de Gauche"** ».

Yvonne Delemotte, nouvelle adhérente du Guilvinec, a exercé des responsabilités syndicales au sein de la



Ronan Le Berre

CFDT habillage. « **Face à la montée des populismes, je ne pouvais pas rester spectatrice** », explique-t-elle.

Qu'attendent les nouveaux adhérents du PS? « **Des analyses pour comprendre le monde et la société** », répond Ronan Le Berre. « **Le PS doit comprendre qu'il est en phase de reconstruction. J'attends donc qu'il apporte des réponses aux défis d'aujourd'hui et qu'il ne soit pas trop nostalgique.** »

« **Il faut être attentif à l'accueil des nouveaux adhérents** », prévient Florence, adhérente de Brest Rive Gauche. « **C'est bien de nous remettre des documents sur l'histoire ou le fonctionnement du PS, mais rien ne remplace le contact personnel** ».

Et il faut aussi que les secrétaires de sections, qui pour la plupart sont des adhérents de longue date et connaissent les codes du parti se mettent à la place de ceux qui ne disposent pas du même niveau d'informations. Tout le monde n'est pas obligé de bien saisir les différences et les subtilités qui existent entre le bureau, le secrétariat ou le conseil fédéral pour être un adhérent déterminé et motivé.

Quelle sécu pour le XXI^e siècle ?

Comprendre d'où vient la sécurité sociale, comment elle a évolué et quels sont les nouveaux défis qu'elle doit affronter pour construire la protection sociale du XXI^e siècle. C'est pour tenter d'apporter des réponses à ces questions que les secrétaires fédérales, Catherine Huon et Rachel Nicolas, avaient organisé une rencontre le 28 novembre. Elles avaient, pour l'occasion, invité Maxime Paul, vice-président de la Mutuelle familiale et président du conseil d'administration de l'Union des Mutuelles d'Île-de-France.

Les caisses de prévoyance ou d'entraide sont « **vieilles comme le monde** » car on en trouve déjà chez les bâtisseurs de pyramides.

Mais il faut attendre la révolution industrielle pour les voir se développer. En effet, jusqu'au XIX^e siècle, c'est la

solidarité familiale qui permet de faire face aux problèmes de santé ou aux accidents du travail. L'exode rural oblige donc les salariés, mais aussi certains patrons, à mettre en place des caisses de secours. Les assurances sociales, sur la base du volontariat prennent leur essor dans les années 1930.



Maxime Paul

Il faut attendre les ordonnances du 4 octobre 1945, signées par Alexandre Parodi, pour que soit créée la sécurité sociale. « **Il est bon de rappeler l'article premier de cette ordonnance : il est institué une organisation, de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.** »

Mais, ce système, mis en place dans un pays en reconstruction est-il encore pertinent? La prise en charge des personnes âgées dépendantes constitue un nouveau défi à relever. Tout comme le financement de la solidarité, basé sur les salaires à un moment où l'utilisation des robots concurrence de plus en plus le travail humain.

Santé : les professionnels au bout du rouleau

26 janvier 2019
10h00 : Conseil fédéral.

Edern Perennou

Un sondage de « 360 médecins », publié récemment, montre que les professionnels de santé souffrent de plus en plus de surmenage et considèrent leurs conditions de travail insatisfaisantes, en particulier dans notre région. Edern Perennou, nouveau président du Conseil de l'ordre des infirmiers de Bretagne, nous alerte sur un phénomène qui pourrait avoir des conséquences dramatiques.

Cap Finistère : Comment expliquer la mauvaise place qu'occupe la Bretagne dans ce sondage ?

Edern Perennou : Ces résultats nous ont interpellés et nous cherchons à les expliquer. La Bretagne est, avec le Pays basque, une des régions où les infirmiers sont les plus nombreux. D'où une pression accrue de la part de certains établissements qui n'hésitent pas à en jouer et à en demander plus au personnel soignant en prenant comme argument : « il ne sera pas compliqué de vous remplacer si vous n'acceptez pas vos conditions de travail ». C'est là une des explications que nous pouvons avancer compte tenu de certaines situations que nous avons pu constater dans certaines structures. Mais il nous faudra regarder de plus près pour comprendre cette spécificité.

Cap Finistère : Quelles sont les professions les plus touchées ?

Edern Perennou : Toutes le sont, d'une certaine façon, car tous les professionnels de santé doivent répondre aux mêmes injonctions de la part des organismes financeurs : justifier le moindre geste, la moindre seconde passée avec un patient. Et n'accomplir que des gestes mesurables. C'est cette déshumanisation qui explique le blues des infirmiers ou des aide-soignants qui n'ont plus le temps de faire connaissance ou de chercher à comprendre leurs patients. D'autant que tout est fait, en établissement, pour réduire le temps d'hospitalisation.

Or, pour nous, la prise en soins d'un patient commence à partir du moment où nous entrons dans la pièce où se trouve le patient en lui disant « bonjour » et s'achève lorsque nous sortons et lui disons « au revoir ». Mais, comme tout est minuté et contrôlé, nous n'avons même plus le temps de nous enquérir de son humeur. Pourtant, le relationnel peut représenter 80% de notre travail.

À cela il faut ajouter de sérieux changements dans les conditions de travail ou plutôt des glissements qui conduisent les professionnels

à ne plus se sentir reconnus dans leur activité.

Cap Finistère : Faut-il craindre des répercussions pour les malades ?

Edern Perennou : Comment peut-on prendre soin des gens quand on ne se sent, soi-même, pas bien ? Par principe, lorsque le personnel médical (médecins) et paramédical (aide-soignants et infirmiers) n'a pas le temps de s'occuper des patients, il y a des répercussions sur la manière dont ils sont pris en soins. Un soignant stressé soigne évidemment moins bien qu'un soignant détendu, qui a le temps d'être en empathie avec son patient.

Je veux juste citer une anecdote pour montrer l'état d'esprit des personnels de santé. Le soir de l'attaque de Chérif Chekatt à Strasbourg, des infirmiers et aide-soignants ont, spontanément, repris leur service à l'hôpital sans être rappelés. Ça en dit long sur la mentalité des milliers d'hommes et de femmes qui ont choisi, par vocation, d'aider les autres, au risque de ne pas assez prendre soin d'eux.

Cap Finistère : Quelles sont pour vous les mesures les plus urgentes à prendre ?

Edern Perennou : Il faut donner du temps au personnel soignant pour qu'il puisse s'occuper dignement des malades. On n'échappera pas à des créations de postes et à des revalorisations salariales. En voulant faire des économies à court terme, les différents ministres de la santé qui se sont succédés depuis une quinzaine d'années, ont juste repoussé le problème. Car maintenant, il va falloir prendre soin des patients, mais aussi du personnel soignant. Les statistiques concernant les carrières médicales sont alarmantes. En moyenne, une carrière d'infirmier ne dure que douze ans. Il n'est plus rare de voir des tout jeunes diplômés se reconverter au bout de quelques mois car les conditions de travail ne correspondent pas à ce qu'ils attendaient. Un infirmier débutant, après trois ans d'études gagne 1450 euros net, indiciaire, s'il travaille à l'hôpital. Dans certains établissements associatifs, ça peut être 1280 euros.

Enfin, il me semble, et je le dis depuis des années : le conseil de l'ordre des infirmiers et les organisations syndicales sont complémentaires et doivent s'entendre et travailler main dans la main, dans les champs de compétences qui sont les nôtres : la pratique professionnelle, le respect de la déontologie, pour nous et les conditions de travail et les rémunérations, pour eux.



Cette année, Cap Finistère cessera de paraître à partir du vendredi 21 décembre.

Le numéro de la rentrée paraîtra le 11 janvier 2019.



Le secrétariat fédéral vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1252 - Vendredi 21 décembre 2018
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

